

Département de la Haute-Vienne

COMMUNE DE DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le dix-huit Septembre deux mil vingt à 20h30, suivant convocation en date du quatorze Septembre deux mil vingt, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Secrétaire de séance : Mr Sylvain BREUX

Étaient présents : Mme BELLET, Mme BOUR, Mr BOUTY, Mr BREUX, Mr CHARIAL, Mr CHASSAGNE, Mme CYRILLE, Mr LECOMTE, Mr LEROUSSEAUD, Mr MONTHEIL, Mr VERHELST.

Était absent excusé : Mr CHARIAL

Délibération 2020/037 en date du 18 Septembre 2020

Fonds d'accompagnement aux entreprises impactées par la crise sanitaire de l'épidémie COVID 19

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Communauté de Communes des Portes de Vassivière a souhaité créer un fonds souverain répondant aux objectifs et avec les mêmes critères d'attribution que le fonds mis en place à l'échelle départementale.

L'aide de la Communauté de Communes sera apportée sous forme de subvention en fonction de la perte de chiffre d'affaires. L'instruction du dossier sera faite par convention avec l'association inter consulaire de la Haute-Vienne mais les élus du bureau communautaire resteront décisionnaires pour l'attribution de l'aide.

La Communauté de Commune propose que les communes membres abondent ce fonds à hauteur de 3 Euros par habitant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De participer au fonds d'accompagnement financier à destination des entreprises impactées par la crise sanitaire de l'épidémie COVID 19 porté par la Communauté de communes des Portes de Vassivière à hauteur de 354 Euros soit 3 Euros par habitant

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

En Mairie le 21 Septembre 2020

Le Maire,

Coline BOUR.

